

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1020 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Non au hold up du FCC à la CENI et au parlement

(Lire en page 12)

Lamuka : Marche choc ce matin !



Moïse Katumbi

«Les forces de l'ordre doivent encadrer & sécuriser. Ce lundi 13 juillet, nous marcherons aussi, pacifiquement & en respectant les gestes barrières. Soyons nombreux !»

JP Bemba

«Mobilisons-nous massivement le lundi 13 juillet 2020... pour dire NON aux manœuvres frauduleuses, revendiquer nos droits...»

M. Fayulu

«Rejoignez-nous dans la rue ce lundi 13 juillet pour faire en sorte que le peuple congolais recouvre sa souveraineté.»

Atténuation des effets covid-19

**Malila Nzenze
Communications
sauve Mbuji-Mayi
de la disette**

(Lire en page 2)

DANS UNE LETTRE A VITA CLUB

(Lire en page 11)

**Moïse Katumbi
félicite
Bestine Kazadi**



Atténuation des effets covid-19

Malila Nzenze Communications sauve Mbuji-Mayi de la disette



de 3000 tonnes chacune ont déversé leurs cargaisons à Mbuji-Mayi, avec effet immédiat sur la hauteur des prix. Sur le marché : « un sac de ciment qui coûtait 26 \$ est maintenant vendu à 17\$, le sac de farine est passé de 80 \$ à 58\$, le riz a quitté de 70 \$ à 55 \$ et le sucre jadis vendu à 80 \$ est actuellement à 55\$ », a expliqué Olivier Bierlaire, le Patron de Malila Nzenze Communications.

L'armateur s'est félicité du partenariat avec le FPI grâce auquel la spirale des prix sur le marché de Mbuji-Mayi a été freinée, au bénéfice de la population locale. Sa joie est d'autant justifiée par le fait que ce projet s'inscrit dans le long terme afin de produire les effets plus stables et efficaces. Voilà pourquoi l'armateur est allé au chantier pour la construction de deux pousseurs adaptés aux conditions de navigation sur la rivière Lubi.

De petite taille, cette rivière s'est révélée trop éprouvante pour les gros bâtiments dont le MB/Monganza rentré à

Kinshasa pleins de dégâts lui infligés par la rigueur de la navigation sur Lubi. Les deux pousseurs – baptisés type Lubi – seront positionnés sur le confluent Sankuru – Lubi, dans la ville de Lusambo, chef-lieu de la province du Sankuru. Conçus selon les spécificités de Lubi, ils seront utilisés pour l'acheminement des marchandises venues de Kinshasa pour le port de Ndomba qui ouvre, par la voie routière, sur Mbuji-Mayi.

Ici aussi, Olivier Bierlaire se félicite de l'intervention du FPI en faveur de la Régie des voies fluviales pour le drainage et le balisage de la rivière Lubi. Mais aussi en faveur de l'Office des routes pour l'entretien des 140 kilomètres de la route qui conduit au chef-lieu du Kasai-Oriental. Objectif : atteindre l'acheminement régulier de 2000 tonnes de marchandises par mois à Mbuji-Mayi.

LR

Bulletin épidémiologique

8.033 cas confirmés !

La barre de 8000 cas confirmés des personnes infectées par la pandémie de Coronavirus a été franchie en RDC le samedi 11 juillet 2020.

Selon le bulletin d'informations du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Covid-19, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 8.033, dont 8.032 cas confirmés et 1 cas probable.

Le même samedi, 62 nouveaux cas ont été confirmés, dont 49 à Kinshasa, 5 au Sud-Kivu, 4 au Nord-Kivu et 4 à Lualaba.

Au total, renseigne le bulletin, il y a eu 189 décès (188 cas confirmés et 1 cas probable) et 3.615 personnes guéries, même si aucune personne n'est

sortie guérie dans les Centres de traitement Covid-19.

Selon le secrétariat technique note que 415 cas suspects détectés après investigations et que 466 échantillons ont été testés.

Les 14 provinces touchées

- Kinshasa : 6.847 cas ;
- Kongo Central : 351 cas ;
- Sud-Kivu : 276 cas ;
- Haut-Katanga : 260 cas ;
- Nord-Kivu : 185 cas ;
- Lualaba : 67 cas ;
- Haut-Uélé : 16 cas ;
- Tshopo : 13 cas ;
- Ituri : 5 cas ;
- Kwilu : 4 cas ;
- Sud-Ubangi : 4 cas ;
- Equateur : 2 cas ;
- Haut-Lomami : 1 cas ;
- Kwango : 1 cas.

Recherches sur le Sida

Le Congolais Givano Kashemwa Migabo gagne un prix international



Photo droit tiers

La 23ème conférence internationale sur le VIH/SIDA a primé le chercheur congolais Givano Kashemwa Migabo âgé de 47 ans. Ce dernier s'adjuge le prix mondial « Woman, Girls and IHV Investigator's », après avoir exposé ses recherches sur la lutte contre le VIH/SIDA, dans cette conférence internationale tenue par visioconférence réunissant des scientifiques du monde entier pendant 5 jours soit du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2020.

Cet expert Congolais en VIH en période des conflits qui travaille principalement dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu, a développé des recherches sur le projet « Prophylaxie Post Exposition » (PEP), en collaboration avec la Fondation Panzi dirigée par le gynécologue Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018.

« Mon sujet de recherche a été jugé excellent. Le comité scientifique a estimé qu'on devrait me décerner le prix. Le sujet c'est par rapport au projet développé avec la Fondation Panzi, c'est le projet PEP, ça signifie l'ensemble de tous ces médicaments là qu'on donne aux victimes des violences sexuelles pour lesquelles ne contractent pas certaines maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA », a expliqué le Docteur Givano Kashemwa à 7SUR7.CD.

Pour mériter cette distinction avec la note « d'excellence », ce

chercheur Congolais a démontré la mise en place d'un outil de collecte des données qui consiste à suivre la consommation des kits PEP à temps réel pour coordonner la réponse contre le VIH/SIDA en milieu de conflits. « L'utilité du sujet montre que par la récolte des données en temps réel, on peut connaître l'ampleur de la violence sexuelle dans notre milieu... Le kit PEP ne peut être pris que par les personnes victimes des violences sexuelles, donc autant de kits PEP qui ont été consommés sur le terrain, signifie autant de victimes des violences sexuelles », a-t-il renchéri.

Il partage son prix avec les autorités sanitaires de la RDC, et les appelle à réfléchir ensemble avec lui sur ce projet « pilote » entériné par des grands scientifiques internationaux, en vue de riposter efficacement contre la propagation du VIH/SIDA.

Glody Murhabazi, à Goma

CENI

Félix Tshisekedi invité à entreprendre l'initiative sur le processus électoral



Les acteurs politiques et les membres de la société civile des différentes tendances réunis le samedi 11 juillet 2020, lancent un appel en faveur d'un consensus national sur les réformes électorales.

Ces personnalités politiques et sociales invitent le président de la République, Félix Tshisekedi à entreprendre avec son gouvernement, dans le cadre de sa mission de garant du bon fonctionnement des institutions, l'initiative pour engager la communauté nationale dans la recherche de ce consensus nécessaire sur le processus électoral autour des options susceptibles de favoriser la concorde

nationale.

Cet appel intervient au moment où des heurts sont signalés au pays. Des manifestations contre l'entérinement du choix de Ronsard Malonda à la tête de la CENI ne font que se multiplier à travers le territoire national. L'actuel secrétaire de la Commission Électorale Nationale Indépendante est loin de faire l'unanimité pour remplacer Corneille Nangaa.

Cet appel en faveur d'un consensus national sur les réformes électorales est lancé par les députés nationaux Delly Sesanga, Claude-André Lubaya, Henry Thomas Lokondo, Jean-Jacques Mamba et les autres...

La République
2, Avenue des Entreprises, Immeuble Sema, Gare centrale, Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba
+243999199410
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abédi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Marche anti-Malonda

L'UDPS dresse un bilan de 6 morts et 92 blessés

L'UDPS a établi le bilan provisoire sur la Marche anti-Malonda suivant : 6 morts, 92 blessés par balles, 115 interpellations. Elle évoque 3 décès à Kinshasa, 2 à Lubumbashi et 1 à Goma. « L'Udps/Tshisekedi demande aux combattantes et combattants ainsi qu'à toutes les forces vives de la nation de rester mobilisés et attentifs au mot d'ordre de la hiérarchie du parti au cas où le bureau de l'Assemblée nationale ne reviendrait pas sur sa position considérant à imposer monsieur Ronsard Malonda comme président de la CENI », indique le communiqué.

Pour sa part, dans un communiqué de presse, la Police nationale dresse un bilan de 2 morts lors des marches par l'UDPS dont 1 à Kinshasa, il s'agit de Kelly non autrement identifié, résidant



au 53 de l'avenue Bukaka, dans la commune de Bandal Mulaert et 1 autre à Lubumbashi.

Dans cette déclaration rendue publique vendredi 10 juillet, l'Union Pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) promet d'accompagner les familles de toutes

les victimes de la marche de protestation contre l'entérinement de Ronsard Malonda à la tête de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à saisir les instances judiciaires compétentes.

Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS accuse le ma-

jour Ngalasi d'avoir tiré à bout portant sur les manifestants, causant ainsi mort d'hommes. Il inculpe aussi le Commissaire Général de la Police pour « des ordres manifestement illégaux donnés aux éléments de la Police ».

« L'UDPS s'engage à accompagner les familles de toutes les victimes pour saisir les instances judiciaires compétentes contre le Commissaire Général de la Police et ses subalternes ci-haut cités, dont les méthodes et agissements sont caractérisés par la répression et la violation des droits de l'homme héritées de l'ancien système », a déclaré Augustin Kabuya.

Ce dernier fait savoir que 6 personnes dont 3 à Kinshasa, 2 à Lubumbashi et 1 à Goma, ont été tuées lors de cette marche.

Le parti présidentiel ajoute

également que lors de cette manifestation 92 personnes ont été blessées et 115 autres arrêtées par la Police Nationale Congolaise (PNC).

Il demande aux combattants ainsi qu'à toutes les forces vives de la nation de rester mobilisés et attentifs au mot d'ordre de la hiérarchie du Parti au cas où le Bureau de l'Assemblée Nationale ne reviendrait pas sur sa position consistant à « imposer Ronsard Malonda comme Président de la CENI ».

C'est au cœur même des affrontements, de ce jeudi 9 juillet, entre la Police nationale et les manifestants anti-Malonda, que le SG de l'Union pour la Démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya dit devoir demander la destitution du Ministre de l'intérieur.

Louis-Paul Eyenga

Désignation de Malonda

L'ECC recadre Sony Kafuta

Réagissant aux accusations de l'évêque général Sony Kafuta responsable de l'église Armée de l'Éternel et président des Églises de Réveil du Congo (ERC) portées contre l'église du Christ au Congo (ECC) et la Conférence Episcopale nationale du Congo (CENCO) au sujet des dégâts causés ce jeudi 09 juillet 2020 dans son église lors de la manifestation contre l'entérinement de Ronsard Malonda comme président de la CENI, l'ECC rejette ces allégations portées contre elle par le Pasteur Sony Kafuta et condamne aussi la profanation d'un temple de Dieu quelles qu'en soient les motivations.

« L'Église du Christ au Congo condamne avec véhémence l'acte de profanation d'un temple de Dieu quelles qu'en soient les motivations au même titre que les paroles de menaces proférées par le représentant légal des Églises de Réveil du Congo à l'endroit de l'ECC et la CENCO et rejette en bloc les allégations de l'Évêque-Général de l'ERC qui sont dépourvues de tout fonde-



ment véridique, logique et juridique », mentionne le communiqué de l'ECC.

Réagissant à la promesse de l'évêque général Sony Kafuta sur un probable réplique, l'ECC appelle ce dernier à éviter de réagir sous l'effet de la colère.

« L'Église du Christ au Congo rappelle à ce leader religieux de faire preuve de la retenue dans ses propos et de s'abstenir de réagir sous l'effet de la colère. Car comme nous le dit la Parole de Dieu : Un homme en colère excite des querelles, et un

furieux commet beaucoup de péchés-Proverbes 29:22-», lit-on dans ce communiqué de l'ECC.

Pour rappel, l'évêque général de l'église Armée de l'Éternel et président des Eglises de Réveil au Congo avait déclaré au micro d'une chaîne de radio à Kinshasa que « ce sont des actes prémédités. Ils (ECC et CENCO nldr) n'ont pas le monopole de la violence. Nous sommes aussi capables de réagir, de riposter et de brûler d'autres églises et d'autres États-majors politiques ». Actu.cd/LR

Dépendance alimentaire

Dieumerci Boki plaide pour une agriculture nationale

Fort de son expérience comme ingénieur agronome faisant partie du collectif des ingénieurs agronomes de l'Udps, Boki Dieu merci recommande au gouvernement de revoir de manière approfondie la politique agricole de la Rdc afin de réduire les importations massives des denrées alimentaires qui occasionnent la fuite des devises qui auraient dû servir aux investissements dans les différents domaines productifs du pays. Il suggère, de ce fait, l'augmentation du budget alloué au sec-



teur agricole, la relance d'une banque de crédit agricole, la suppression des tracasseries liées au transport des produits agricoles, la redynamisation des différents centres des recherches agronomiques comme ceux de Bengamisa, Yangambi et Inera. A cela s'ajoute la réhabilitation de la fonction de moniteur agronome, la valorisation des agronomes des zones rurales et la viabilisation des routes de desserte agricole.

BM

Inspection générale des Finances

Alingete inaugure son mandat par les fonds Covid-19

L'Inspection générale des finances (IGF) a initié le jeudi 09 juillet un audit des fonds, biens, dons, ressources de toute nature, mis à la disposition du comité multisectoriel contre la covid-19, du ministère de la Santé ainsi que des services spécialisés notamment l'Institut national de recherche biomédicale (INRB).

Dans son ordre de mission, le nouvel inspecteur général des finances, Jules Alingete Key, a demandé aux inspecteurs des finances en charge de cet audit, « de contrôler la destination et la justification données aux ressources susmentionnées ainsi que de la régularité des engagements conclus avec ses services ».

L'audit de l'Inspection générale

des finances intervient au moment où de soupçons de détournement pèsent sur les structures en charge de la riposte contre la covid-19.

En effet, dans une correspondance « très confidentielle » adressée au Premier ministre, le mercredi dernier, le vice-ministre de la santé, Albert M'peti, a dénoncé une gestion « calamiteuse et opaque » des fonds alloués à la riposte contre la covid-19.

Il a accusé le ministre de la Santé, Eteni Longondo, de dilapider « systématiquement les fonds alloués par le Gouvernement et les partenaires » pour la riposte contre le coronavirus. Des accusations rejetées par le concerné qui a porté plainte contre inconnu.

Mc/LR

CENI

Lisanga Bonganga : « Nous marcherons pour exiger des réformes impératives concertées »

Les manifestations politiques se multiplient. Cependant d'aucun se demande comment rétablir le climat de paix pour l'organisation des bonnes élections en RDC. Certains pensent que pour y arriver, il faut passer par les réformes proposées par Martin Fayulu Madidi.

C'est ce que croit notamment Jean-Pierre Lisanga Bonganga. « Nous marcherons ce lundi 13 juillet pour dire non et non à Malonda comme président de la CENI. Nous marcherons pour exiger des réformes impératives concertées » dit-il.

Le président de la Convention Chrétienne pour la Démocratie a précisé que c'est une marche



pacifique et a demandé aux militants de tous les partis politiques de s'allier à Lamuka pour marcher pacifiquement. « Pas de casse, nous devons montrer à l'opinion nationale que nous sommes un regroupement de l'avenir. Le regroupement du peuple congolais », a martelé Lisanga Bonganga.

Guy Mumbiyi

Homage vivant à un digne fils**Kengo fait Grand cordon dans l'ordre national héros nationaux Kabila-Lumumba**

L'ancien président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo a été élevé samedi à Kinshasa, au rang de Grand Cordon dans l'ordre national des héros nationaux Kabila-Lumumba, par le chancelier des ordres nationaux, l'Amiral Damas Kabulo.

La cérémonie a été emmaillée du vernissage du livre : « Léon Kengo wa Dondo : la passion de l'Etat », en présence du président du Sénat, Alexis Thambwe Muamba. La décision a été prise par le Président de la République, lors de la 39^{ème} réunion du conseil des ministres tenu vendredi 10



juillet 2020.

Dans le même ordre d'idées, la Chancellerie des Ordres nationaux procédera incessamment à la décoration au même rang, de feu le Magistrat Tambwe wa Kaniki, Premier président de la Cour de Cassation et feu le Magistrat Yanyi Ovungu, Juge au Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe.

Une façon pour le Magistrat suprême Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de les honorer, l'un de son vivant et les deux autres à titre posthume, à cause de leur mérite et loyaux services rendus à la nation.

Marche de l'UDPS**Les larmes de Félix Tshisekedi pour mort d'hommes**

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a condamné, au cours de sa communication au Conseil des ministres tenu vendredi, par vidéoconférence, les actes de violence qui ont entraîné la mort de personnes et la dégradation des biens publics et privés à la suite des manifestations d'expression populaire du 9 juillet 2020.

Il a par ailleurs, exigé que toute la lumière soit faite sur ces incidents

tragiques et que les responsabilités soient établies et les coupables punis, avant de demander aux animateurs des institutions de la République, des dirigeants des partis politiques et ceux de la société civile, un comportement irréprochable fondé sur le respect des lois du pays et des chartes régissant les organisations privées, sur la recherche de la paix sociale et la sauvegarde de l'unité nationale.

Pandémie à coronavirus**Le gouvernement au secours des Congolais confinés en Afrique occidentale**

Un avion de « Congo Airways », un Airbus A320 affrété par le gouvernement, a décollé samedi matin de l'aéroport international de N'djili, à destination de Dakar, au Sénégal et Accra, au Ghana, pour rapatrier les Congolais confinés depuis plus de 3 mois pour cause de coronavirus.

Selon une source aéroportuaire qui a livré cette information à



l'ACP, les personnes concernées par ce rapatriement sont pour la plupart, des opérateurs économiques et des touristes ainsi que des fonctionnaires partis pour des missions de service.

L'aéronef a transporté, au départ de Kinshasa, quelque 25 ressortissants ouest-africains qui étaient eux

aussi bloqués dans la capitale congolaise en raison de cette pandémie.

Depuis le déclenchement du processus de confinement dans

plusieurs pays début avril, le gouvernement congolais a déjà rapatrié des Congolais qui étaient confinés dans certains pays comme les Emirats arabes unies, la Turquie, la République Sud-africaine, le Cameroun et dans une partie de l'Europe. ACP

Marche de l'UDPS**Plaidoyer pour une Ceni crédible et efficace**

Expert en gouvernance démocratique, Jean-Bonheur Kongolo Pande a invité la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à domicilier la démocratie en RDC.

En effet, c'est dans un clivage où les enjeux sont bouillants, doublé des étincelles autour de la désignation du conducteur de cette institution d'appui à la démocratie, que beaucoup d'expert en la matière confirment leurs ambitions à la succession de Corneille Nangaa au poste de Président de la Ceni.

Mission de la CENI

La CENI a une double mission afin de promouvoir la démocratie notamment, l'organisation des élections et la domestication des valeurs démocratiques dans le chef de la population. Une telle mission exige donc une grande minutie dans le choix de celui qui doit présider aux destinées de l'institution. Sa moralité, son cursus, son témoignage, ses compétences, ses valeurs profondes, sont des éléments majeurs dans le critérium de cette désignation. Car il s'agit, certes, d'un individu, mais sa valeur intrinsèque est déterminante pour la destinée de la nation, vu la portée stratégique de l'institution qu'il doit présider.

D'où, le besoin également d'une grande transparence au niveau de l'ensemble du processus de sélection de la part des confessions religieuses afin de mettre au service de

la nation, les meilleures flèches de leur carquois. Ainsi, depuis le tri des candidatures jusqu'aux dernières tractations de désignation, le processus peut être retracé en toute clarté et transparence.

Egalement Expert en question des Droits de l'homme – en démocratie – et en renforcement des capacités de développement et membre ayant œuvré dans plus de deux mandats à la CENI, avec en appoint un parcours international sur les questions électorales, Pande ne s'empêche pas de fustiger la non-transparence du système de désignation dont usent les confessions religieuses pour combler la vacance du poste. Par ailleurs, il rappelle les aspects liés à la compétence et à l'harmonie politique dont il est judicieux de tenir compte, pour mener à bon port le navire CENI – à la satisfaction du peuple congolais qui est le souverain primaire. Le challenge étant de taille, il est important de se souvenir qu'au-delà d'organiser les élections, la CENI, en sa qualité d'Institution d'appui à la démocratie, a la mission de domestiquer les valeurs démocratiques dans le chef de l'ensemble de la population. Une mission que tous les experts voudraient voir s'accomplir, en misant sur les outils et ressources que le nouvel animateur doit avoir accumulés dans son parcours tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays durant ces deux dernières décennies afin de servir la nation congolaise et son peuple.

LR/ACP

DGRK**L'aveu d'impuissance de l'ex-DG Rita Bola**

Si la ville de Kinshasa peine à exécuter son programme, c'est entre autres parce que ceux qui y habitent sont caractérisés par un incivisme fiscal hors pairs.

Pour y faire face, des mesures fortes et courageuses doivent être prises au niveau de l'exécutif provincial, estime le désormais ex-directeur général de la Direction générale de recettes de Kinshasa (DGRK), Rita Bola.

La DGRK a été créée en 2008. Elle est autonome. Parmi les difficultés auxquelles elle fait face, l'on note principalement l'incivisme fiscal. Elle dispose de 2 000 agents pour 28 000 assujettis actifs.

« Vous ne pouvez pas imaginer que pour une ville comme Kinshasa où l'on trouve environ 15 millions d'habitants, il n'existe même pas 100.000 assujettis. Dans notre répertoire, nous n'avons que 60 000 assujettis qui ne sont d'ailleurs pas tous actifs. Les assujettis actifs sont ceux qui paient leurs impôts et taxes tous les mois. Ils sont moins de 30 000. C'est donc cet incivisme fiscal qu'il faut d'abord combattre avant d'espérer mobiliser les recettes », a justifié Rita Bola sur les antennes de Top Congo FM.

Parmi les obstacles à la mobilisation des recettes, Rita Bola indexe les lois de la République. « Il y a la loi qui empêche la DGRK à percevoir d'autres impôts tels que l'impôt sur le revenu locatif. La ville de Kinshasa n'a comme richesse que le boom immobilier qui s'y trouve. C'est des millions de dollars qui ne sont pas payés, simplement parce que les gens se cachent sur une loi de 1969, considérant les revenus comme les bénéfices. Or, les revenus sont les produits pour ces sociétés-là. Et les impôts ne sont que des charges à déduire pour afin payer les bénéfices à la Direction générale des impôts (DGI). Il n'y a donc pas une double taxation, telle qu'allégué par certains assujettis pour justifier leur refus de payer l'impôt sur le revenu locatif dû à la DGRK », s'est-il indigné.

« Tous les immeubles que l'on trouve à Kinshasa se sont transformés en sociétés immobilières et ne paient pas les taxes », s'est-elle permise d'affirmer.

Moins de 500 000 assujettis sur 1.500.000 habitations

Rita Bola a affirmé sans peur d'être contredit, que la plus part des autorités habitant Kinshasa ne paient pas l'impôt sur le revenu locatif.

A la commune de Gombe par exemple (centre d'affaires de Kinshasa), regrettablement, les très peu d'assujettis qui paient la taxe brillent par la minoration. Seulement 10% d'assujettis paient leurs taxes.

Sur les 10 quartiers que compte la commune de Gombe, 4 seulement sont déjà bien cartographiés, faute de matériels adéquats devant permettre de bien faire ce travail.

« Compte tenu de la façon dont Kinshasa est urbanisé, pour avoir des données fiables il faut numériser la ville. Il faut donc un système de numérisation et de cartographie

de la ville modernes. Pour en arriver, il faut soit avoir des drones dont la ville est encore incapable d'acquiescer, soit disposer des données satellitaires », a déploré Rita Bola.

Avant de préciser qu'à ce jour, la ville de Kinshasa vient de signer un contrat de collaboration avec une société privée qui, selon l'ex-directeur général de la DGRK, sera capable de fournir les données exactes quant au nombre d'habitations que contient Kinshasa.

Parmi les suggestions faites pour renflouer les caisses de la ville, Rita Bola propose l'obligation d'exiger les preuves du compte fiscal de chaque candidat qui veut postuler à n'importe quel poste politique que ce soit. Elle pose également le problème de renforcement des capacités des agents et cadres de la DGRK.

Quant à la vente des vignettes, Kinshasa dispose en 2020, de 320 000 véhicules identifiés contre 74 000 vignettes seulement vendues au cours de l'exercice 2019 (20%).

Concernant les revenus de la DGRK, il faut noter que depuis sa création il y a 13 ans, la DGRK mobilise chaque année, entre janvier et février, 7 à 8 milliards de francs congolais.

Pour le reste de l'année, cette régie financière de Kinshasa ne nageait qu'entre 3 et 5 milliards de francs congolais (environ 5 millions USD).

Pendant les 12 mois qu'elle a passée à la tête de la DGRK, Rita Bola affirme avoir facilité la mobilisation de 15 milliards de francs congolais. Une première depuis la création de la DGRK.

Olivier Kamo

Zone économique spéciale**Le modèle russe charme Julien Paluku**

Julien Paluku Kahongya, ministre congolais de l'Industrie, a plaidé pour l'implantation d'une zone économique spéciale modèle russe en République Démocratique du Congo. C'était lors d'une visioconférence tenue mercredi 8 juillet dernier, en présence de Mme la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza et Eteni Longondo, ministre de la Santé.

Parlant des opportunités d'affaires et autres avantages accordés aux investisseurs appelés à opérer en RDC, Julien Paluku a rappelé l'exonération de 20 ans accordés aux aménageurs des zones économiques et 10 ans d'exonération pour les opérateurs économiques devant s'installer au pays.

Le ministre de l'Industrie en appelle à la mise en place incessamment d'un cadre de coopération entre Moscou et Kinshasa afin de s'adapter au modèle russe.

« La Fédération de la Russie peut se réjouir que la RDC ait cette politique qui permettrait à ce que les investisseurs russes trou-

vent un environnement favorable dans notre pays. Il faut savoir que cette politique a plusieurs axes parmi lesquels : faire de la RDC un pool économique industriel. Et pour y arriver, la RDC a une stratégie qui a été définie, celle de la mise en place des Zones Économiques Spéciales. Voilà pourquoi nous lançons l'appel à la Russie pour quelle plante une Zone Économique Spéciale en RDC », lâché en substance le patron de l'Industrie au Congo.

Impressionné par la politique industrielle congolaise, le ministre des Affaires étrangères russe, a demandé au gouvernement congolais de lui transmettre son cahier de charge avec tous les projets prioritaires dans le secteur industriel et tant d'autres notamment la santé, les mines, l'agriculture et le transport.

Signalons en passant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions prises lors du sommet Russie-Afrique, tenue l'année dernière à Sotchi au profit des pays africains dont la RDC.

Kinsenso**Plus de 45 ménages pour une seule pompe d'eau potable**

La commune de Kinsenso à Kinshasa compte près de 45 (quarante-cinq) ménages pour une seule pompe de desserte en eau potable de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO), a constaté l'ACP vendredi sur les lieux.

Approché par l'ACP, la population habitant la contrée a révélé que certains ménages passent toute une journée entière à la pompe, et parfois sans se procurer cette denrée indispensable à la vie, car la capacité de la pompe ne permet

pas à satisfaire les besoins de toute l'agglomération en un jour. Certains témoignages ont indiqué qu'il arrive souvent que deux ménages se partagent la nuit un bi-

don d'eau de 20 (vingt) litres dont le prix varie entre 100 (cent) et 200 (deux cents) FC, après avoir passé toute la journée d'attente.



Le président de l'Action contre les violations des droits des personnes vulnérables (ACVDP), Crispin Kobolongo trouvé sur les lieux, dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les droits de l'homme organisée jeudi dans cette commune, a indiqué que l'accès à l'eau potable et à l'électricité figure parmi les droits fondamentaux de chaque congolais.

Face aux difficultés qu'éprouvent les populations de cette commune, il a pris l'engagement de mener un plaidoyer auprès des décideurs afin d'apporter une solution palliative à la carence d'eau vécue par les habitants de cette commune.

Pour rappel, le ministre des Ressources hydrauliques et de l'électricité, Eustache Muhanzi Mubembe avait, dans son message adressé à la nation à l'occasion de la journée internationale de l'eau, célébrée le 22 mars de chaque année, déclaré que seuls 30% des congolais ont accès facile à l'eau potable en République démocratique du Congo (RDC). Il avait, à cet effet, indiqué que le gouvernement est conscient de cette insuffisance et a inscrit parmi ses ambitions, une remontée jusqu'à l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030. Selon lui, la stratégie se trouve dans la mise en œuvre de la loi du 31 décembre 2015 relative à l'eau à ce qu'elle libéralise la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'eau en RDC. ACP

Mines**«Alphamin» dépasse ses prévisions de production d'étain**

La société minière « Alphamin » productrice de l'étain et qui est implantée dans la province du Nord-Kivu, a produit 2.739 (deux mille sept cent trente-neuf) tonnes d'étain dans sa mine de Bisié au deuxième trimestre 2020, dépassant les prévisions de 2.400 (deux mille quatre cent) à 2.600 (deux mille six cent) tonnes attendues, indique un communiqué de ladite société.

Selon la source, le dépassement des prévisions de 139 (cent trente-neuf) tonnes a permis à la société de constater ses bénéfices haussés avec lesquelles la compagnie compte profiter, grâce à cette légère embellie des prix, pour améliorer les résultats au prochain trimestre, ajoutant qu'actuellement la compagnie s'active sur ce projet qui représente une hausse de 29 % par rapport au trimestre précédent.

Pour les responsables de la société « Alphamin », cette performance est le fait de l'augmentation de volumes de minerai extraits et de la teneur plus élevées. Le débit de l'usine a augmenté de 8% et sa capacité de traitement a même été dépassée.



La même source, indique que ces résultats ont permis à la société d'enregistrer un EBITDA de 12,9 (douze millions, neuf) USD en hausse de 2%, avec une marge de 32 %.

« Alphamin » vise désormais une production comprise entre 2.600 (deux mille six cents) et 2.800 (deux mille huit cents) tonnes d'étain au troisième trimestre. Elle compte sur l'amélioration des prix de l'étain sur le marché international pour générer davantage de flux de sa trésorerie, rappelle la source.

Nord-Kivu

Le parti de Mbusa Nyamwisi appelle la population à marcher ce lundi

Dans un communiqué signé ce samedi 11 juillet 2020, dans la ville de Beni dont une copie a été réservée à 7SUR7.CD, le Rassemblement Congolais pour la démocratie Kisingani mouvement de libération (RCD/K-ML) sous fédération ville de Beni du leader Antipas Mbusa Nyamwisi, a appelé la population de la province du Nord-Kivu en général et Beni en particulier de marcher le lundi 13 juillet prochain.

Pour ce parti politique, il sera question de dire non à l'entérinement de Ronsard Malonda à la tête de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

« Nous appelons nos membres et toute la population de Beni et ses environs de venir massivement ce lundi. Nous devons nous retrouver à 8 heures au rond point ENERA dans la commune Mulekera pour

protester », peut-on lire dans ce communiqué signé par Evariste Muhindo Malyakwanza.



Cet appel intervient après Celui de Lamuka ville de Beni qui a appelé ses militants à manifester le lundi prochain contre l'entérinement de Ronsard Malonda à la tête de la CENI par l'assemblée nationale.

Bantou Kapanza Son depuis Beni

Beni: L'armée intensifie ses patrouilles dans les « zones rouges » pour contrer les ADF

Les attaques ciblées des rebelles ADF contre les civils en territoire de Beni (Nord-Kivu) continuent de s'intensifier malgré les opérations militaires « d'envergure » amorcées dans la région depuis plus de 8 mois.



En plus des incursions dans plusieurs localités, l'ennemi a tendu des embuscades sur nombreux tronçons à des convois civils ces dernières semaines, au cours desquelles des citoyens congolais ont perdu la vie. Face aux cris plaintifs des habitants, les forces armées viennent de renforcer

leurs patrouilles sur l'axe Oïcha-Maimoya en groupement Bambuba-Kisiki, devenu l'une des nouvelles cibles des djihadistes ougandais.

Le président de la société civile locale qui le témoigne, salue et encourage ce nouvel engagement des FARDC à sécuriser les civils.

« Les activités se déroulent maintenant bien. L'armée vient de renforcer les patrouilles de combat et fait même plusieurs navettes dans la brousse. Elle ne s'est pas encore coalisée aux ADF, on l'aurait déjà su. Que les FARDC continuent et l'ennemi va fuir les alentours, surtout la nationale n°4 », a recommandé Patrick Musubao, avant d'exhorter, par la suite, la population à demeurer vigilante et à alerter.

Au moins 5 civils ont péri dans les embuscades récemment tendues aux usagers du tronçon Oïcha-Maimoya la semaine passée.

Isaac Kisatiro, à Butembo

L'armée aux troupes de deux seigneurs de guerre à Masisi

Le territoire de Masisi, comme d'autres régions de la province du Nord-Kivu, est également sous le feu ces dernières semaines. Des affrontements entre différentes factions des groupes armés sont signalés ainsi que des exactions contre la population civile.

Le conseil provincial de sécurité réuni vendredi 10 juillet 2020, autour du gouverneur Carly Nzanzu Kasivita, a déploré cette situation et pointé de doigt deux seigneurs de guerres connus sous les noms de Kapasi et Biufu qui terrorisent la population dans plusieurs agglomérations de Masisi.

« À titre illustratif, en secteur Katoyi, groupement Ufamando 2, les seigneurs de guerres autoproclamés Kapasi et Biufu, ont attaqué l'agglomé-

ration de Bitoyi où plusieurs compatriotes ont passé la nuit à la belle étoile », a fait savoir Jean-Bosco Sebishimbo, ministre provincial de l'intérieur.

Joint par 7SUR7.CD, ce dernier a fait savoir que la présence des éléments des Forces Armées de la RDC, a été renforcée dans la région et ces deux chefs rebelles sont « vivement » recherchés pour être mis hors d'état de nuire.

Plusieurs groupes armés sont actuellement actifs dans le Masisi dont les Nyatura et APCLS. À leur actif, des tueries, pillages, kidnappings et violences sexuelles. La plupart s'étaient rendus aux FARDC mais sont encore retournés en brousse suite au manque de prise en charge dans les sites de cantonnement.

Glody Murhabazi, à Goma

Équateur

Près de 11.000 personnes vaccinées contre Ebola

Dans le cadre de la lutte contre la 11ème épidémie d'Ebola déclarée à l'Équateur, l'équipe provinciale de la riposte a annoncé que depuis le début de la vaccination le 05 juin 2020, 10.916 personnes ont été vaccinées avec le vaccin rVSV-ZEBOV-GP jusqu'au 10 juillet 2020 afin de les protéger contre cette maladie.

L'information est confirmée dans le dernier rapport de la situation épidémiologique de cette maladie à virus Ebola dans la province de l'Équateur du 10 juillet dernier rendu public le samedi dernier.

Pour rappel, le cumul de cas d'Ebola à l'Équateur est de 49 dont 46 confirmés et 3 probables. Au total, il y a eu 20 décès dont 17 confirmés et 3 probables.

11 personnes ont jusque-là survécu de la maladie à virus Ebola dans cette province de la République Démocratique du Congo, d'après la même source.

2 nouveaux malades guéris d'Ebola à Bikoro

Le nombre de survivants de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Équa-



Photo droit tiers

teur commence à augmenter ce dernier temps.

Dans son dernier rapport sur la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola à l'Équateur du 10 juillet 2020, publié le samedi dernier, l'équipe de riposte renseigne que 2 nouvelles personnes sont sorties guéries du centre de traitement dans la zone de santé de Bikoro.

Depuis la déclaration officielle de cette onzième épidémie d'Ebola à l'Équateur le 01 juin dernier, au total il y a eu 11 survivants, indique le même rapport.

César Augustin Mokano Zawa, à Gemena

Kongo Central

L'AFDC-A de Lukwebo prendra part à la marche de Lamuka ce lundi

L'AFDC-A au Kongo Central a annoncé samedi qu'elle va participer à la marche pacifique appelée ce lundi 13 juillet par la coalition Lamuka contre les propositions de lois Minaku-Sakata et la désignation de Ronsard Malonda comme président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Glory Panzu, président fédéral de ce regroupement politique dans cette province l'a fait savoir dans un communiqué rendu public.

« Conformément à la position de la Conférence des présidents de notre regroupement, AFDC-A, nous transmis par le camarade Honorable sénateur professeur Modeste Bahati Lukwebo, Président national et autorité mo-

rale statutaire de notre regroupement. Nous avons répondu favorablement à l'invitation de nos camarades de Lamuka, pour notre participation à la marche de ce lundi 13 juillet 2020 à Matadi », dit le communiqué.

Bemba, Fayulu, Katumbi et Muzito, leaders de Lamuka, ont dans leur dernier communiqué, dénoncé « les manœuvres frauduleuses du FCC pour une fois de plus désigner les élus du sommet à la base, en se substituant au peuple congolais ».

La marche de Lamuka va intervenir après celle organisées par le CLC et les mouvements citoyens, ainsi que celle de l'UDPS pour la même cause.

Dany KINDA-N'ZITA, à Matadi

Haut-Katanga

7 prisonniers s'évadent de la prison de Buluo

Sept prisonniers se sont évadés de la prison de haute sécurité de Buluo à Likasi dans le Haut-Katanga ce dimanche 12 juillet aux petites heures du matin. L'information est confirmée par le maire de Likasi qui annonce aussi que les enquêtes sont déjà en cours pour retrouver ces fugitifs. Les informations renseignent que c'est aux environs de 3h locales que ces prisonniers ont pris les larges. Leur absence a été constatée quelques temps après.

Le maire de Likasi qui s'y est rendu indique que tous les sept évadés sont des bandits de grand chemin déjà condamnés à de lourdes peines. Trois d'entre eux ont été jugés et condamnés à Likasi et les autres sont venus d'ailleurs notamment de la ville de Kalemie dans le Tanganyika.

Les circonstances de leur fuite ne sont pas encore connues. Les policiers de garde sont aux arrêts pour raison d'enquêtes qui sont déjà en cours annonce Idesbald Petwe, le maire de Likasi. Ce dernier demande à la population de collaborer avec les services de sécurité pour leur permettre de mettre



la main sur ces évadés en cavale. Car, explique-t-il, « la sécurité est l'affaire de tous et tout le monde doit y contribuer ».

Dans les prochaines heures, leurs photos seront mises à la disposition du public pour que tout celui qui les verrait puisse alerter les services de sécurité afin qu'ils soient rattrapés et retournés en prison pour que chacun purge sa peine.

La prison de haute sécurité de Buluo a une capacité d'accueil d'une centaine de personnes à ce jour. Elle compte plus de 700 pensionnaires et les bâtiments sont vétustes. RO

«L'Amérique aux Américains»

Voici la Déclaration unanime des 13 États unis d'Amérique réunis en Congrès le 4 juillet 1776

En réaction à la chronique publiée le 10 juillet 2020 sous l'avant-titre «*Question gênante mais non esquivable*» et le titre «*Déclaration d'Indépendance ou de Dépendance ?*», avec en illustrations les Déclarations d'Indépendance de quelques pays autrefois des colonies, dont le Congo-Belge, plusieurs compatriotes ont souhaité la publication du texte intégral, en version française, de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis. Dans cette chronique, cet extrait intéressant : «...*les accents lumumbistes du discours du 30 juin 1960 semblent s'inspirer de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis*». En voici la reproduction intégrale.

Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. La prudence enseigne, à la vérité, que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères, et l'expérience de tous les temps a montré, en effet, que les hommes sont plus disposés à tolérer des maux supportables qu'à se faire justice à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils sont accoutumés.

Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, marque le dessein de la soumettre au despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir de rejeter un tel gouvernement et de pourvoir, par de nouvelles sauvegardes, à leur sécurité future. Telle a été la patience de ces Colonies, et telle est aujourd'hui la nécessité qui les force à changer leurs anciens systèmes de gouvernement. L'histoire du roi actuel de Grande-Bretagne est l'histoire d'une série d'injustices et d'usurpations répé-

tées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces États.

Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial :

- Il a refusé sa sanction aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public.

- Il a défendu à ses gouverneurs de consentir à des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins que leur mise en vigueur ne fût suspendue jusqu'à l'obtention de sa sanction, et des lois ainsi suspendues, il a absolument négligé d'y donner attention.

- Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'organisation de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature, droit inestimable pour un peuple, qui n'est redoutable qu'aux tyrans.

- Il a convoqué des Assemblées législatives dans des lieux inusités, incommodes et éloignés des dépôts de leurs registres publics, dans la seule vue d'obtenir d'elles, par la fatigue, leur adhésion à ses mesures. À diverses reprises, il a dissous des Chambres de représentants parce qu'elles s'opposaient avec une mâle fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple. Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres Chambres de représentants, et le pouvoir législatif, qui n'est pas susceptible d'anéantissement, est ainsi retourné au peuple tout entier pour être exercé par lui, l'État restant, dans l'interval, exposé à tous les dangers d'invasions du dehors et de convulsions au-dedans.

- Il a cherché à mettre obstacle à l'accroissement de la population de ces États. Dans ce but, il a mis empêchement à l'exécution des lois pour la naturalisation des étrangers ; il a refusé d'en rendre d'autres pour encourager leur émigration dans ces contrées, et il a élevé les conditions pour les nouvelles acquisitions de terres. Il a entravé l'administration de la justice en refusant sa sanction à des lois pour l'établissement de pouvoirs judiciaires.

- Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le paiement de leurs appointements.

- Il a créé une multitude d'emplois et envoyé dans ce pays des essaims de nouveaux employés pour vexer notre peuple et dévorer sa substance. Il a entretenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes sans le consentement de nos législatures. Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant de l'autorité civile et même supérieur à elle. Il s'est coalisé avec d'autres pour nous soumettre à une juridiction étrangère à nos Constitutions et non reconnue par nos lois, en don-

nant sa sanction à des actes de prétendue législation ayant pour objet : de mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées ; de les protéger par une procédure illusoire contre le châtiement des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États ; de détruire notre commerce avec toutes les parties du monde ; de nous imposer des taxes sans notre consentement ; de nous priver dans plusieurs cas du bénéfice de la procédure par jurés ; de nous transporter au-delà des mers pour être jugés à raison de prétendus délits ; d'abolir dans une province voisine le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces Colonies ; de retirer nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses et d'altérer dans leur essence les formes de nos gouvernements ; de suspendre nos propres législatures et de se déclarer lui-même investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous dans tous les cas quelconques.

- Il a abdiqué le gouvernement de notre pays, en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre. Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes et massacré nos concitoyens. En ce moment même, il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers pour accomplir l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie qui a été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et qui sont tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée. Il a excité parmi nous l'insurrection domestique, et il a cherché à attirer sur les habitants de nos frontières les Indiens, ces sauvages sans pitié, dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

Dans tout le cours de ces oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles ; nos pétitions répétées

n'ont reçu pour réponse que des injustices répétées. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par les actions qui peuvent signaler un tyran est impropre à gouverner un peuple libre.

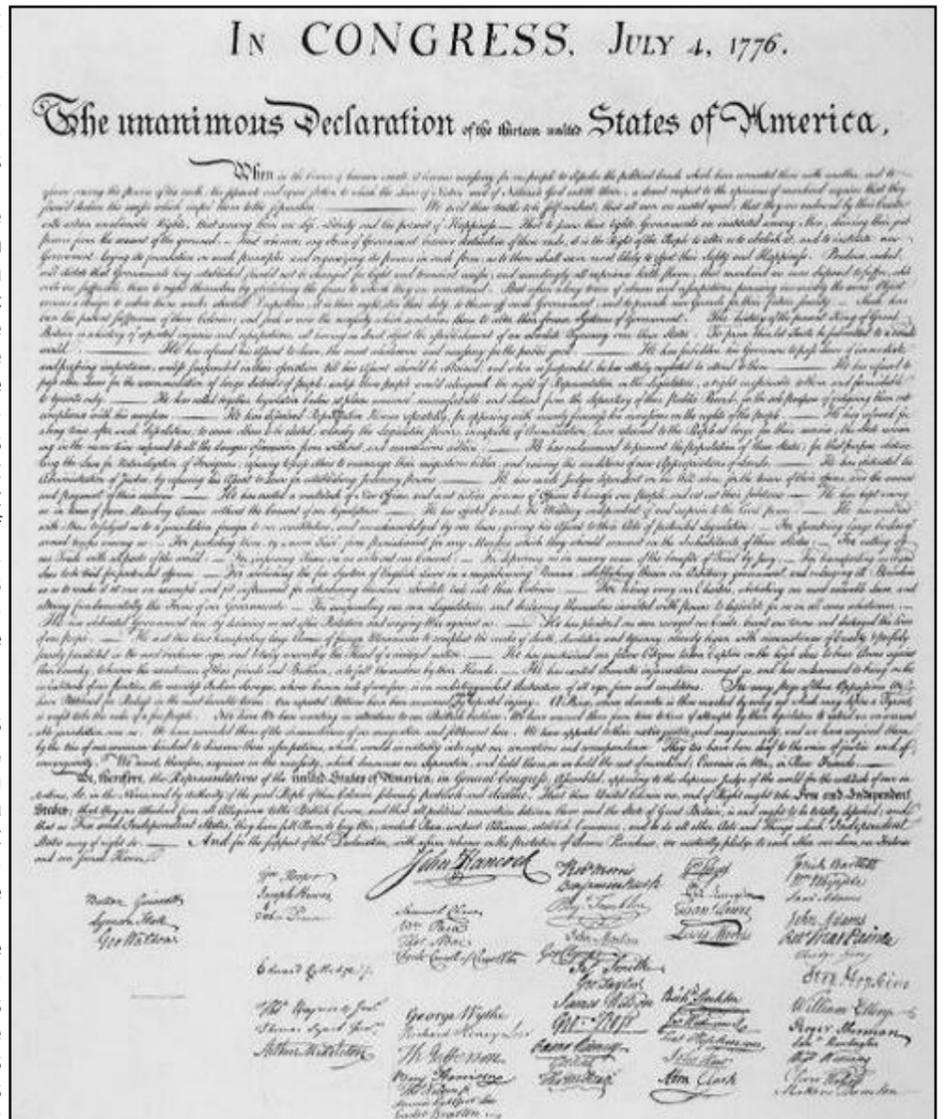
Nous n'avons pas non plus manqué d'égards envers nos frères de la Grande-Bretagne. Nous les avons de temps en temps avertis des tentatives faites par leur législature pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous avons fait appel à leur justice et à leur magnanimité naturelle, et nous les avons conjurés, au nom des liens d'une commune origine, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement interrompre notre liaison et nos bons rapports. Eux aussi ont été sourds à la voix de la raison et de la consanguinité. Nous devons donc nous rendre à la nécessité qui commande notre séparation et les regarder, de même que le reste de l'humanité, comme des ennemis dans la guerre et des amis dans la paix.

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement

au nom et par l'autorité du bon peuple de ces Colonies, que ces Colonies unies sont et ont le droit d'être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous ; que, comme les États libres et indépendants, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de régler le commerce et de faire tous autres actes ou choses que les États indépendants ont droit de faire ; et pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette Déclaration, nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur.

* Les auteurs de la Déclaration : Thomas Jefferson, Gilbert du Motier de La Fayette, John Adams, Roger Sherman, Samuel Adams et John Hancock

* Les 13 colonies anglaises d'Amérique du Nord : Virginie, Massachusetts, New Hampshire, Maryland, Connecticut, Rhode Island, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Delaware, New Jersey, New York, Pennsylvanie et Géorgie



Au bout du chemin, le discours d'un Roi

Même si les archives n'avaient pas restitué la scène ces jours-ci, bien des Belges auraient gardé en mémoire les images du 30 juin 1960 où le roi Baudouin, stupéfait car il s'attendait à des paroles de reconnaissance ou des mots convenus, entendit Patrice Lumumba lire un texte rédigé la nuit même et qui rappelait les souffrances endurées par les Congolais durant la colonisation. « *Nous avons connu le travail harassant (...) nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, (...) nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agisse d'un Blanc ou d'un Noir, (...) connu les souffrances atroces des relégués politiques, les fusillades, les cachots...* ». A l'époque, l'énumération des injustices subies fut vécue comme une insolence, une insulte et le Roi des Belges faillit quitter Léopoldville séance tenante tandis que ses compatriotes voyaient se briser l'image de la colonie modèle, de l'« œuvre civilisatrice » qui leur avait été présentée pendant tant d'années.

Il a fallu du temps pour que, insidieuse et têtue comme l'eau qui s'infiltrait, la vérité fasse son chemin, jusqu'à ébranler les plus solides certitudes et amener les plus jeunes à

mettre en cause la parole d'ainés trop sûrs de leur bonne foi. Pour le roi Philippe aussi, neveu d'un roi qu'il admirait tant et qui fit son éducation politique, le chemin dut être long et peut-être douloureux. Car l'histoire du Congo est intimement liée à celle de la famille royale et il y a longtemps que Philippe de Belgique aurait souhaité qu'un jour les circonstances lui permettent d'enfin découvrir ce pays qui fut créé, sinon taillé de toutes pièces et imposé sur la carte du monde par son ancêtre Léopold.

Le voyage à Kinshasa était prévu, l'invitation du président Tshisekedi avait été acceptée mais des raisons sanitaires en ont empêché la réalisation et à Kinshasa cet anniversaire silencieux et solitaire sera celui de la méditation.

Les mots prononcés par le roi Philippe, cette reconnaissance des blessures du passé ne viennent pas trop tard. Au regard de l'histoire, soixante ans ce n'est rien et les témoignages recueillis ces derniers jours montrent qu'il est des douleurs qui ne s'effacent jamais, qu'on peut tout au plus atténuer par la reconnaissance de l'injustice et des torts infligés. Pour beaucoup de Congolais cependant, tous ces jeunes qui n'ont même pas connu le général Mobutu,

les paroles rédigées à Bruxelles se réfèrent à un passé lointain, révolu mais pas oublié, un passé qui dort dans la mémoire des familles et ce qui compte ce sont les incertitudes du présent, l'épidémie, la crise politique, la dégradation de l'économie. Cependant, pour les Congolais, aussi jeunes soient-ils, la famille royale de Belgique signifie encore quelque chose. Ils savent que, sans Léopold, l'ancêtre presque mythique, le roi fondateur, leur pays ne figurerait pas sur la carte du monde. Or tous ceux qui, en ce 30 juin, chanteront d'une voix forte « *Debout Congolais, unis par le sort* » tiennent à l'unité du Congo, toujours mise en cause et menacée aux frontières. Ils croient en l'avenir de leur pays malgré les difficultés et les paroles de regret, de réconfort prononcées par le roi des Belges, même s'il ne s'agit pas d'excuses à proprement parler, valent autant pour l'avenir que pour le passé. Car les Congolais souffrent toujours. Là bas, où l'injustice sévit, où des populations sont encore assignées à un travail harassant dans des mines, où la forêt brûle, où s'envolent les millions destinés à l'éducation et à la santé. Dans ce pays où l'injustice est quotidienne, on lira dans les mots venus de Bruxelles l'ex-

pression d'une réelle solidarité.

Mais les Congolais souffrent aussi à côté de nous. Dans leurs difficultés de logement, de travail, d'études, ils portent encore le poids, insidieux et discret, d'un racisme ancien qui a laissé des traces. Dans nos hôpitaux et maisons de repos, ils sont nombreux à avoir mené, aux côtés des soignants belges, la bataille contre le Covid. Quant aux jeunes Belges eux aussi se posent des questions à propos du passé de leurs parents et grand parents, et, aux côtés des militants anti racistes, beaucoup voudraient pouvoir faire la part juste des choses et combattre les discriminations d'aujourd'hui.

La lettre du Roi Philippe devrait les aider à regarder en face ce pays compliqué dans lequel nous vivons. Les Congolais, voici soixante ans, étaient fiers de Patrice Lumumba qui avait osé dire la réalité en face et tandis que Baudouin quittait son siège, la foule massée à l'extérieur applaudissait à tout rompre.

Il est possible qu'aujourd'hui aussi, les jeunes Belges se reconnaissent dans les mots du roi Philippe, car dans notre société multiculturelle, ils réconcilient le passé avec l'avenir et invitent au travail de mémoire.

Par Colette Braeckman

Kinshasa attend aussi des réparations

Même si, à Kinshasa les propos du roi Philippe sont passés quelques coudées au dessus des préoccupations de l'homme de la rue, confronté à une crise économique, sanitaire et politique, ils ont fait l'unanimité au sein de la classe politique qui se souvient encore de l'indépendance manquée de 1960.

Dans son allocution prononcée la veille du 60^e anniversaire de l'indépendance, le président Tshisekedi a appelé la Belgique et le Congo à réécrire l'histoire de la colonisation « *afin qu'elle soit racontée à nos enfants en RDC ainsi qu'en Belgique sur la base d'un travail scientifique réalisé par les historiens des deux pays.* » Il a aussi rappelé « *la relation forte qu'il a pu vivre personnellement lors de son exil en Belgique, mon autre Congo...* »

Porte parole du gouvernement, Daniel Jolino Makelele traduit un sentiment général lorsque, non sans émotion, il nous déclare avoir été frappé par la lettre du roi des Belges qui a évoqué aussi bien les affres de la période de l'Etat indépendant du Congo que les injustices de l'administration belge. « *Nous avons réellement vécu un moment poignant, car le roi a trouvé les mots justes et parlé à la première personne du singulier. Il n'a pas craint d'engager sa personne, sa famille en même temps*

que l'Etat belge. En tant que responsables du gouvernement, nous avons été très sensibles à cette lettre, d'autant plus que le président de la République avait déjà déclaré qu'il considérait la Belgique comme sa seconde patrie. Cela signifie qu'il faut réellement effacer les mauvaises traces du passé et reconstruire l'avenir sur des bases saines et respectueuses. »

Le porte parole poursuit : « *dans l'histoire des relations entre la Belgique et le Congo, on ne pouvait pas rêver d'un 30 juin aussi merveilleux. Le roi des Belges, tout comme notre président, a vraiment fait très fort. On n'était pas dans l'émotion feinte, mais dans une profonde sincérité. Cela marque un tournant particulier dans nos relations, même si, pour cause d'épidémie, le roi Philippe n'a pu répondre à l'invitation qui lui avait été faite de venir à Kinshasa ce 30 juin.*

Pours nous qui avons vécu en Belgique, cela nous réconforte. Il se confirme qu'une nouvelle génération de responsables politiques est arrivée au pouvoir et veut repartir sur des bases nouvelles.

Reste à gérer l'avenir, où la commission d'enquête sur la colonisation va revisiter le passé... » Derrière l'enthousiasme affleure aussi une mise en garde : « *Même si nous pouvons exprimer nos sentiments, nous ne pouvons pas effacer le droit... Nous devons aussi rappeler qu'une impor-*

tante partie du patrimoine congolaise se trouve à Tervuren. Les Congolais en ayant été dépossédés de manière cavalière, nous allons approcher les Belges pour voir dans quelle mesure ce patrimoine peut revenir au Congo... »

Interrogé sur le contentieux économique, Daniel Makelele assure « *chaque chose en son temps* » mais revenant dans le domaine culturel, il rappelle que « *ce patrimoine là touche fortement la sensibilité des Congolais et on ne peut pas imaginer que cette question là ne soit pas posée... En tous cas, au nom du gouvernement congolais, je peux vous dire que l'accueil à la lettre du roi des Belges a été extrêmement positif, c'est un redémarrage...* »

Ambassadeur itinérant du chef de l'Etat, M. Wameso ne dit pas autre chose : « *cette lettre va marquer un tournant dans les relations entre les deux pays, il s'agit d'une reconnaissance du passé, de la douleur d'un peuple. Entre nos deux pays elle augure d'une nouvelle manière de se parler...* »

Très proche du chef de l'Etat congolais, M. Wameso se demande si on n'assiste pas ici à un « *phénomène de génération* » « *Notre président est né en 1963, le roi Philippe n'a pas connu personnellement la Belgique coloniale... Même si sa démarche n'a pas du être facile, elle*

était possible pour quelqu'un de son âge. Pour des hommes comme le roi Baudouin et même le roi Albert II, c'eût tout simplement été impossible. Le temps est venu de prendre de la hauteur par rapport à l'histoire... »

L'histoire du Congo, précisément... L'historien Isidore Ndaywel, qui est aussi un important acteur de la société civile, résume ainsi les sentiments de nombre de ses compatriotes : « *les regrets du Roi sont venus déverrouiller les portes en fer de la cave où se trouvent enfermés tant de sujets qui fâchent, dans notre passé commun belgo-congolais. Le processus enclenché doit avoir une continuité, du moins je l'espère. Les excuses, si elles sont prononcées par la suite, supposent reconnaissance des méfaits et effort de les réparer par des compensations visibles aux yeux de tous...* »

Quant à l'écrivain Fweley Diangitwa, il écrit qu'il « *revient à l'Etat congolais de présenter la facture à l'Etat belge qui doit assumer ses responsabilités. Enfin, nos revendications viennent d'aboutir. Reste la dernière étape : comme le roi a reconnu les crimes, la Belgique est contrainte de réparer...* »

Autrement dit, la page n'est pas tournée, l'affaire n'est pas close. Au-delà des discours, les Congolais attendent aussi des actes...

Colette Braeckman

UNION EUROPEENNE

Le fils de Sassou-Nguesso visé par une procédure aux États-Unis



Denis Christel Sassou Nguesso. Photo de tiers

Le fils du président de la République du Congo est dans le viseur de la justice aux États-Unis pour le détournement présumé de plusieurs millions de dollars des caisses de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC, 100% publique), selon l'ONG Global Witness.

A Miami, des procureurs fédéraux américains « ont pris des dispositions en vue de saisir » une luxueuse propriété appartenant à Denis Christel Sassou Nguesso, affirme l'ONG. Global Witness a pu consulter la requête des procureurs américains en date du 12 juin, et la partager avec des médias dont l'AFP.

M. Sassou Nguesso a acheté une propriété de 325 m², mise en vente à 2,4 millions de dollars, « avec des fonds qu'il a détournés de la SNPC », selon ce document, qui retrace le circuit du

blanchiment présumé des fonds. Sociétés-écran
En 2010, M. Sassou Nguesso fils « a été nommé par son père directeur général adjoint » de la SNPC. « Ce poste lui a donné un énorme contrôle sur les activités de la SNPC, et tout particulièrement ses finances ».

« Entre 2011 et 2014 », M. Sassou Nguesso fils « a détourné des millions de dollars de la SNPC », selon le document judiciaire américain rendu public par l'ONG. Les fonds ont transité par les comptes de sociétés-écran logés dans une filiale de la banque gabonaise BGFI-Bank.

« Entre le 30 avril 2009 et le 22 avril 2016, il a transféré approximativement 10 millions de dollars vers des comptes bancaires ouverts par un associé » en Floride.

Associé

Cet associé est un « résident américain », et « fils d'un ex-officiel du gouvernement gabonais », détaille la requête du parquet américain. L'associé a « utilisé les fonds volés pour acquérir de l'immobilier et des articles de luxe » pour M. Sassou Nguesso et ses proches, « y compris la propriété de Miami ».

Brazzaville n'a pour l'instant « aucune réaction » à la diffusion de ce document, a affirmé à l'AFP une source à la pré-

sidence.

La famille du président Sassou Nguesso fait également l'objet d'une enquête sur son patrimoine en France dans l'affaire dite des « biens mal acquis ».

Violente récession

Sur sa page Facebook, Denis Christel Sassou Nguesso, 45 ans, se présente comme « philanthrope » et « député de la ville d'Oyo », le fief de son père, après avoir « officié dans le monde du pétrole ».

Son père, le président Denis Sassou Nguesso, 76 ans dont 35 au pouvoir, est candidat à sa réélection lors du scrutin prévu en mars 2021.

Le Congo-Brazzaville (environ cinq millions d'habitants) anticipe une violente récession de 9 % en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

Elle a aggravé la situation du pays fortement endetté, victime depuis 2014 de la chute des cours du pétrole, sa principale ressource.

Brazzaville a obtenu il y a tout juste un an du Fonds monétaire international (FMI) une aide de 448 millions de dollars sur trois ans. Les versements ont été suspendus en décembre 2019. Le FMI demande entre autres à Brazzaville d'aller plus loin dans la lutte anti-corruption.

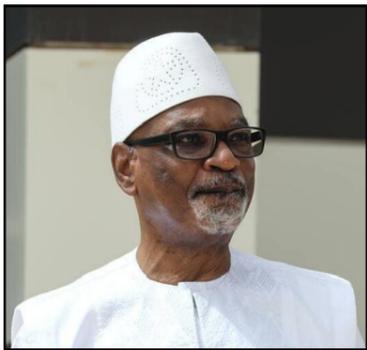
ouest-france.fr

MALI

Le président annonce une « dissolution de fait » de la Cour constitutionnelle

Le président malien Ibrahim Boubacar Keita a annoncé samedi soir une « dissolution de fait » de la Cour constitutionnelle pour tenter de dissiper les tensions quasiment insurrectionnelles qui parcourent la capitale Bamako depuis deux jours.

La Cour constitutionnelle focalise les protestations en cours, avec le président lui-même. Dans une brève allocution télévisée, la deuxième en une semaine, M. Keita a indiqué qu'il abrogerait les décrets de nomination des juges de la Cour encore à leur poste, ce qui revient selon ses termes à une « dissolution de fait ». La décision de la Cour constitutionnelle d'invalider une trentaine de résultats des élections législatives de mars-avril passe pour un élément déclencheur de la contestation qui a atteint son apogée vendredi et samedi.



Législatives partielles

Cette contestation fait craindre aux alliés du Mali une déstabilisation supplémentaire dans un pays déjà en proie au jihadisme, aux violences intercommunautaires et à toute une série de défis majeurs, dans une région elle-même tourmentée.

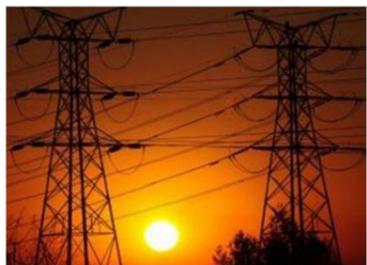
M. Keita a paru ouvrir la voie à des législatives partielles dans les

Afrique du Sud

Le retour des délestages jette une ombre sur la reprise économique

En Afrique du Sud, l'Escom, la compagnie électrique nationale a renoué ce vendredi avec les vagues de délestage, après quatre mois de fourniture continue de l'électricité. Ces nouvelles interruptions interviennent bien que la compagnie a mis à profit la baisse de la demande entraînée par le confinement pour accélérer la maintenance programmée de ses centrales.

Avec la baisse des températures actuellement observée en



Afrique du Sud, la demande électrique a connu une nouvelle hausse. Dans le même temps, la compa-

gnie a connu une série de pannes sur ses centrales pendant la nuit, ce qui l'a obligée à priver le réseau électrique de 2?000 MW d'électricité.

« J'ai décidé d'abroger les décrets de nomination des membres restants de la Cour constitutionnelle et d'aller vers la mise en oeuvre des recommandations issues de la mission de la Cédéao », a-t-il dit.

« Cette dissolution de fait de la Cour va nous conduire dès la semaine prochaine à demander aux autorités compétentes la désignation de membres pour que, rapidement, une cour reconstituée nous aide à trouver les solutions aux contentieux issus des élections législatives », a-t-il déclaré. Certains des neuf membres de la Cour ont déjà démissionné. Un est mort. ouest-france

gnie a connu une série de pannes sur ses centrales pendant la nuit, ce qui l'a obligée à priver le réseau électrique de 2?000 MW d'électricité.

Selon les observateurs, cette baisse de l'offre électrique pourrait ralentir la reprise économique. L'Afrique du Sud est entrée en récession avant la déclaration de la pandémie et a désormais des prévisions de baisse de la croissance de l'ordre de 7,2 % pour l'année en cours. Agence Ecofin

Etats-Unis

Joe Biden propose un vaste plan de relance économique de 700 milliards \$

Joe Biden, candidat démocrate aux élections présidentielles américaines a dégainé son plan « Build Back Better » (Reconstruire mieux) qui se compose de 400 milliards \$ « pour acheter des produits et du matériel dont notre pays a besoin pour moderni-

ser les infrastructures, reconstituer nos stocks et améliorer notre sécurité » et de 300 milliards \$ pour développer les innovations technologiques (énergies renouvelables, véhicules électriques, intelligence artificielle...). ecofin

Pays-Bas

Le sexe des citoyens bientôt retiré des cartes d'identité

L'inscription du genre « Féminin » ou « Masculin », jugée « inutile », ne figurera plus sur la carte d'identité des Néerlandais. Dans une lettre adressée au Parlement, le samedi 04 juillet, la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Science Ingrid van Engelshoven a estimé que les citoyens devraient avoir la possibilité de « façonner leur propre iden-

tité ». La mesure ne prendra effet qu'à partir de 2024-2025 et vient renforcer les droits des groupes qui revendiquent un statut de personnes non binaires. En Europe, les cartes d'identité allemandes ne comportent plus la mention du sexe, à l'instar d'autres États comme l'Australie et l'Inde qui ont déjà reconnu administrativement l'existence d'un troisième genre neutre.

Vatican

Le pape François « très affligé » par la conversion de Sainte-Sophie à Istanbul



mais sans commenter.

Oeuvre architecturale majeure construite au VI^e siècle par les Byzantins qui y couronnaient leurs empereurs, Sainte-Sophie est un site classé au patrimoine mondial par l'Unesco, et l'une des principales attractions touristiques d'Istanbul avec quelque 3,8 millions de visiteurs en 2019.

Le pape François s'est dit « très affligé » dimanche par la conversion décidée par la Turquie de l'ex-basilique Sainte-Sophie en mosquée, à l'issue de la prière de l'Angélus.

« Ma pensée va à Istanbul, je pense à Sainte-Sophie. Je suis très affligé », a dit brièvement le pape argentin, sortant du discours prévu.

Les paroles du pape représentent le premier commentaire du Vatican à la décision turque.

L'Osservatore Romano, le quotidien du Vatican, avait rapporté la veille de manière factuelle les événements, citant les principales réactions internationales,

Convertie en mosquée après la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453, elle a été transformée en musée en 1934 par le dirigeant de la jeune République turque, Mustafa Kemal, soucieux de « l'offrir à l'humanité ».

Plusieurs pays, notamment la Russie et la Grèce, qui suivent de près le sort du patrimoine byzantin en Turquie, ainsi que les États-Unis et la France, avaient notamment mis en garde Ankara contre la transformation de Sainte-Sophie en lieu de culte musulman, une mesure pour laquelle le président turc Recep Tayyip Erdogan, issu d'un parti islamo-conservateur, milite depuis des années.

Libye

Haftar pose des conditions pour lever le blocus des ports et champs pétroliers

Le maréchal Khalifa Haftar dont l'armée nationale libyenne bloque depuis janvier dernier les champs et ports pétroliers dans plusieurs régions de Libye, a posé samedi soir des conditions pour la réouverture complète de ces sites pétroliers.

Il a souligné la nécessité de l'ouverture d'un compte dans un pays étranger ou seront versés les revenus pétroliers avant d'être répartis équitablement entre les régions et villes libyennes sous un arbitrage international.

L'homme fort de l'Est de la Libye a exigé à ce que l'argent du pétrole ne serve pas à financer les groupes terroristes, les milices et mercenaires mais profite aux Libyens eux-mêmes.

Il a également posé comme condition qu'un audit soit effectué sur les comptes de Banque centrale à Tripoli pour déterminer où et comment les revenus pétroliers de ces dernières années a été dépensé.

Un communiqué lu samedi soir par le porte-parole de l'armée nationale libyenne, le général Ahmed al-Mesmari, a précisé que la reprise actuelle des exportations du pétrole porte sur des contrats signés avant la fermeture des sites pétroliers, assurant que le pétrole était stocké dans les réservoirs et vise à éviter leur détérioration. tunisienumerique.com

Showbiz : Fally Ipupa en tournée africaine dès novembre 2020

Après son pari réussi à l'Accor Hotel Arena (ex.Bercy), l'artiste rd-congolais Fally Ipupa prendra possession de plusieurs salles en Afrique dès le mois de novembre 2020. A annoncé ce vendredi 10 juillet 2020, Universal Music dans un communiqué de presse dont une copie est parvenue à Eventsrdc.com

C'est à l'occasion de l'annonce de la signature de Fally au sein de la bannière Ulive Africa qu'Universal a laissé entendre que l'Aigle rd-congolais volera dans plusieurs pays africains pour les shows de haut niveau.

« Cette annonce est accompagnée d'une future tournée africaine de novembre 2020 à janvier 2021. Une dizaine de dates sont prévues entre la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon et le Liberia en tête de série », lit-on dans cette feuille du communiqué de presse

Notons qu'Ulive Africa est le département Live d'Universal Music Africa qui produit et investit dans les spectacles et les

tournées des artistes sur le continent africain et dans la diaspora. Là, Fally a rejoint quelques célébrités musicales telles que



Niska, Vegedream, Singuila, Charlotte Dipanda et Kiff no beat.

Expressément, l'organisateur de la tournée n'a pas mentionné la durée du contrat qui le lie à Fally Ipupa.

Etienne Kambala

Héritier Watanabe, très satisfait du choix porté sur lui par Reddy Amissi

Depuis Paris où il enregistre son prochain opus « Mi Ange - Mi Démon, Tout simplement moi », le jeune chanteur rd-congolais Héritier Watanabe est invité par son aîné, le talentueux Reddy Amissi.

Ce duo s'annonce fracassant au regard de l'énergie que dégage ces deux artistes dans le studio depuis qu'ils ont débuté les séances d'enregistrement. C'est un deuxième duo qui unit les talents de Viva La Musica et de Wenge Musica Maison Mère, après celui de Werrason avec le même Amissi.

Au cours d'un entretien avec notre confrère Addy Londole, Wata a manqué de mot pour résumer sa joie et sa reconnaissance envers Reddy Amissi dit Bailo Canto.

« C'est une grâce de chanter avec mon aîné Reddy Amissi. Lorsqu'un grand de la musique congolaise t'invite pour une collaboration c'est une joie inexplicable que tu ressens. L'opportunité du genre n'est pas donnée à tout le monde. Depuis mon enfance, j'ai rêvé chanter avec lui. Et voilà, il m'invite à chanter avec lui. J'ai chanté avec ma tête. Dans cette chanson, c'est la voix d'Héritier qui sera écoutée, bien dirigée par l'aîné Reddy », a-t-il confié.



De son côté, l'auteur de la mythique chanson « Libala », a expliqué le choix de Wata dans la diversité des artistes de la nouvelle génération de la musique rd-congolaise.

« Nous avons mélangé sa voix avec le style que nous avons toujours chanté. Héritier, ta belle voix, tu peux l'utiliser sur plusieurs formes. J'ai choisi Héritier parce que je sais qu'il pourra s'adapter directement. Les gens pourront découvrir les deux grands chanteurs de la RDC », a déclaré le patron de La Casa do Canto.

Puisque la date de sortie de ce morceau n'a pas été dévoilée, restez en contact permanent avec Eventsrdc.com, Eventsrdc FM et ses pages sociales pour ne rien rater de ce featuring.

E.K.

Jessy Matador réunit Fabregas et Gaz Mawete dans une chanson



Une année après la sortie de son album « El Commandante », l'artiste franco-rd-congolais Jessy Matador va dévoiler un nouveau single dans un avenir très proche avec deux artistes rd-congolais Fabregas Le Métis noir et Gaz Mawete.

Sans pourtant annoncé le titre de la chanson et sa date de sortie, Jessy qui répondait à une question d'un fan sur Instagram voulant savoir sur sa prochaine collaboration, l'artiste a écrit : « Fabregas et Gaz Mawete ».

Cette réponse donne toute une information. L'auteur du titre « La zone », qui a fait un petit crochet dans le cinéma, a toujours envie de revenir à Kinshasa pour mieux asseoir son nom dans la capitale rd-congolaise avant qu'il livre un spectacle.

« J'espère faire un concert à Kinshasa. Je dois d'abord réapparaître dans le cœur de mes compatriotes afin de leur donner l'envie de me voir sur scène », avait dit Jessy au cours d'un entretien avec Eventsrdc.com en juin 2019.

E. Kambala

Les IXes Jeux de la Francophonie se tiendront du 19 au 28 août 2022 dans la ville de Kinshasa

Covid-19 oblige. Les IXes Jeux de la Francophonie prévus initialement en 2021, à Kinshasa, sont reportés officiellement pour les dates du 19 au 28 août 2022 dans la même ville, capitale de la République Démocratique du Congo.

C'est à travers un communiqué du Comité international des jeux de la Francophonie que votre rédaction a appris cette nouvelle. « Conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie. (CIJF), le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a donné un avis favorable à la tenue des IXes Jeux de la Francophonie du 19 au 28 août 2022 », laisse entendre ce communiqué de ce vendredi 10 juillet 2020.

C'est au cours de la 110e session le 8

et le 9 juillet en mode visioconférence du Conseil permanent de la Francophonie Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, que la décision de ce report a été prise sur demande du Président rd-congolais Félix Antoine Tshisekedi par son Ministre d'État, Ministre de la Coopération, Intégration régionale et Francophonie, Monsieur Pépin Guillaume Manjolo.

Cette sollicitation de Félix Antoine Tshisekedi est motivée par l'état d'urgence sanitaire décrété sur la quasi-totalité de la planète et qui a bouleversé la tenue de plusieurs évènements internationaux.

Rappelons que l'Organisation internationale de la Francophonie – OIF – compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

Myriam Nzeke

BALOJI, le maestro congolais



(Extrait de « L'Hiver indien »)

Baloji s'approprié et glane des paroles entendues ici ou là, à l'image des expressions « on est ensemble » ou « c'est comment » - typiques du Cameroun ; des paroles figées qu'il revisite ou revitalise ; il recueille différentes voix et semble comme jouer différents personnages au fil de ses quatorze compositions très travaillées, et théâtralisées. S'il parle de blessures très intimes, Baloji octroie ainsi à son album une couleur fortement universelle.

Mystique, envoûtant, « 137 avenue Kaniama » se fait également politique, en dénonçant notamment le néo-colonialisme toujours si brûlant, et, notamment, « Papa Bolloré ». Tout en affichant une maîtrise assez souveraine - en termes de structure et de composition -, Baloji ne semble pas s'être vraiment fixé de limites.

L'émotion se mêle à la fête, l'euphorie à la gravité dans un mélange très complet et détonant, celui, sans doute, de la maturité, qui frappe par sa densité et le nombre ébouriffant de ses idées et trouvailles.

Dans l'ambition des paroles, et l'écriture sophistiquée, on peut penser à MC Solaar, mais, en fin de compte, Baloji ne ressemble qu'à lui-même, avec ses textes et sa musique aussi personnels qu'investis.

Vers le cinéma

Alors qu'il vient de réaliser son premier court-métrage « Kaniama Show » - qui s'apparente à une parodie de la télé de propagande en Afrique -, Baloji va bientôt passer au long-métrage.

A travers ses clips, on voyait déjà à quel point le poète s'intéresse au visuel, et ce passage vers le septième art n'est donc qu'à moitié une surprise.

On le retrouvera également comme acteur dans « Binti », le premier long-métrage de Frederike Mingom, dont le tournage va débuter le 16 juillet prochain ; le film parle d'un père - incarné par le chanteur -, et d'une fille menacés d'expulsion en Belgique, à travers les yeux de la fille qui tient aussi un vlog.

C'est la propre fille de Baloji, Bebel Tshiani, qui joue le rôle.

Matthias Turcaud

Actuellement en tournée, le rappeur belge d'origine congolaise Baloji a marqué l'année passée par son quatrième album, « 137 avenue Kaniama », très original et séduisant.

Roi des mélanges, gourmand en fusions imprévues, Baloji convoque ici à la fois le ndombolo, le highlife, le chimurenga, le soukous, la musique électronique, le hip-hop, le funk, l'afrobeat, le jazz et l'afrotrap !

Le rappeur s'inspire à la fois de la rumba du Congo, du bikutsi du Cameroun et de rythmes du Zimbabwe, tout en laissant une part belle au texte, ciselé et bien senti, serti, qui plus est, de rimes inspirées, et de jeux de mots heureux. Le chanteur se montre d'ailleurs très bibliophile, citant Flaubert ou Dany Laferrière.

Avec fougue, envie, et une nécessité tangible, Baloji laisse entendre sa voix qui questionne l'immigration, l'identité, l'injustice, les différences de richesse béantes, l'exil et l'apreté des mégapoles sans âme. Chez lui, « l'exilé intérieur » s'accroche à son radiateur, et un entretien d'embauches devient « un entretien d'embûches » !

« Les éclaircies sont des fissures
Dans un plafond goudronné
Encaisser le choc thermique
Echanges d'amabilités
Pour fondre la glace, moi c'est Aymeric
Buyomba enchanté
Mon prénom catholique
Est un passe-droit à ma couleur
Dans les familles à salaire unique
On fait du 5 euros de l'heure »

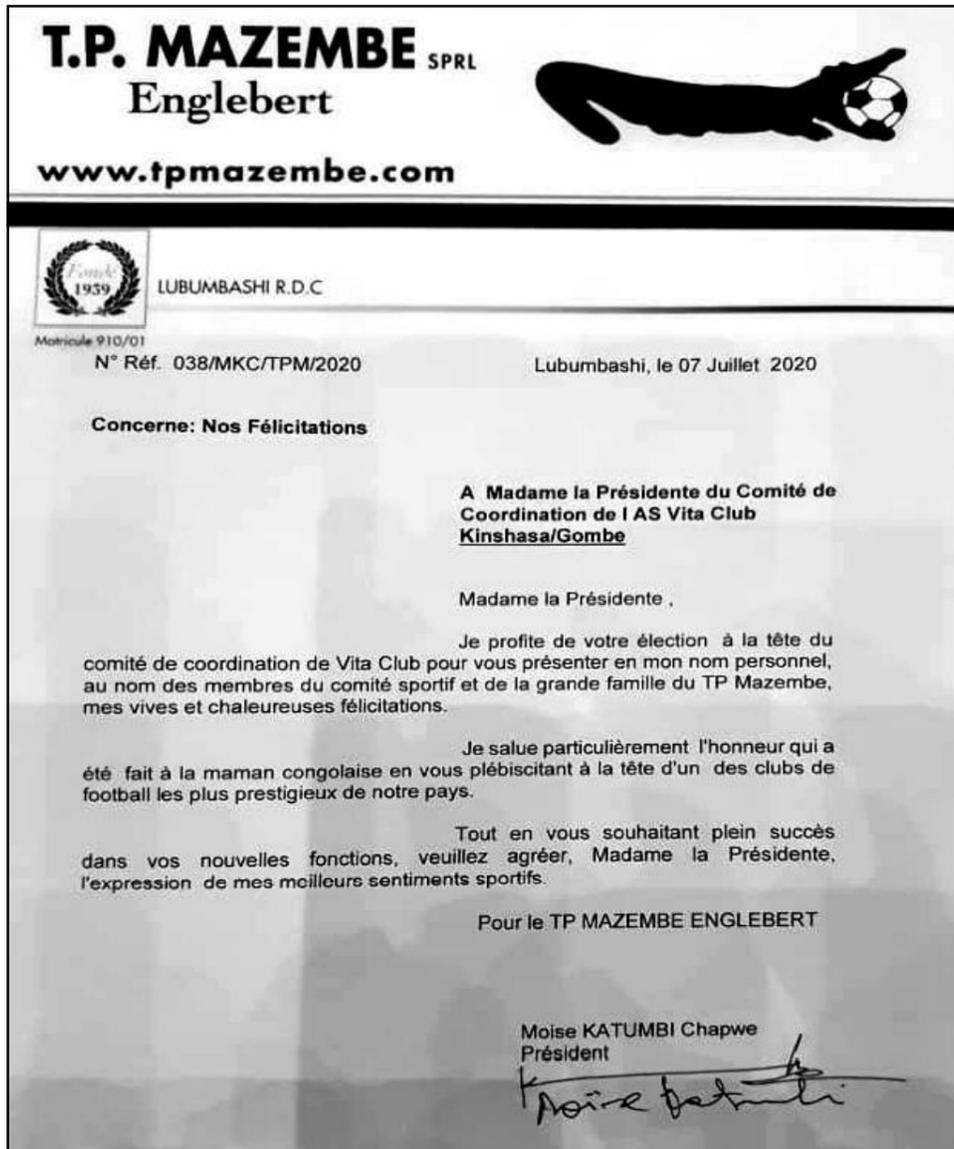
DANS UNE LETTRE A VITA CLUB

Moïse Katumbi félicite Bestine Kazadi

Elue à la tête de Vita Club avec 38 voix sur 72 votants, le 1^{er} juillet dernier, Bestine KAZADI présidera la coordination des Dauphins Noirs de Kinshasa pour les trois prochaines saisons. Dans une correspondance dont nous vous publions un extrait, la nouvelle femme forte a reçu les chaleureux compliments du Chairman Moïse KATUMBI.

« Je profite de votre élection à la tête du comité de coordination de Vita Club pour vous présenter, en mon nom personnel, au nom des membres du comité sportif et de la grande famille du TP Mazembe, mes vives et chaleureuses félicitations. Je salue particulièrement l'honneur qui a été fait à la maman congolaise en vous plébiscitant à la tête d'un des clubs de football les plus prestigieux de notre pays... »

Ces mots les plus sincères du Chairman souhaitant plein succès à Bestine KAZADI dans ses nouvelles fonctions est l'expression d'une sportivité exemplaire que le patron des Corbeaux démontre à chaque occasion. tpmazembe.com



Côte d'Ivoire / Élection à la présidence de la FIF

Didier Drogba dans de beaux draps



En Côte d'Ivoire, les élections de la Fédération Ivoirienne de Football s'avancent à grands pas et les choses se compliquent pour Didier Drogba puisque des entraîneurs parrainent Idriss Diallo. Le début du processus électoral sera marqué par l'appel à candidature et les dépôts de candidature.

Conformément à l'article 7 des textes de l'institution : « Pour être candidat à la présidence de la FIF, il faut être présenté avec sa liste de membres du Comité Exécutif par un collectif de, au moins, huit (8) membres actifs de la FIF à savoir trois (3) clubs évoluant en D1, deux (2) clubs évoluant en D2, deux (2) clubs évoluant en D3 et un (1) groupement d'intérêt du football ». Pour pouvoir prendre part à cette compétition, les candidats ont l'obligation d'avoir la caution de certains acteurs du football ivoirien.

Avec déjà le parrainage des anciens footballeurs et l'Amicale des Arbitres ivoiriens, Sory Diabaté, candidat à la présidence de la FIF, serait déjà sur la droite ligne. Son équipe serait à pied d'oeuvre pour avoir le soutien des médecins.

Par ailleurs, Idriss Diallo, un autre candidat aurait été parrainé par des entraîneurs et des encadreurs dans le cadre des élections. Soulignons que c'est au cours d'une réunion du bureau exécutif qui a eu lieu mercredi, que cette décision a été prise.

Sur 11 voix, le candidat Idriss Diallo a obtenu 8 voix, Sory Diabaté 2 voix et Didier Drogba 01 voix. Face à cet état de choses, le porte-parole de l'association des entraîneurs et encadreurs de football de Côte d'Ivoire a donné des explications sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi de procéder ainsi : « nous avons étudié de manière minutieuse les projets des différents candidats et le bureau exécutif de l'association dirigée par Kae Oulai est venu ce jour porter son choix sur le candidat Idriss Diallo. À l'issue du vote, sur les 11 membres du bureau, 8 ont porté leur choix sur le candidat. Nous sommes venus ce jour vous apporter notre parrainage. Nous souhaitons que le candidat Idriss nous accompagne pour réhabiliter les entraîneurs de Côte d'Ivoire ».

« C'est un jour glorieux pour nous. Car c'est un fait majeur qui vient de se passer pour nous. Vous avez voulu venir au QG pour remettre un document très important », a réagi un membre du staff d'Idriss Diallo.

Pour ce qui est du parrainage de la candidature de Didier Drogba, il n'y a encore rien de concret puisque parmi les groupements et associations de football, les seuls qui restent ne sont que l'Association des médecins des Sports, l'Association des Footballeurs Ivoiriens (AFI) et l'AFI dirigé par Cyrille Domoraud. Mais il est possible que l'association des médecins se range du côté de Sory Diabaté. Au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Yamoussoukro le week-end dernier, un signal fort a été lancé.

Didier Drogba pourrait également être confronté à un autre obstacle. En effet, il s'agit du soutien des équipes de la ligue 1. Au cours de l'AG qui a eu lieu à Yamoussoukro, aucun club de la ligue 1 n'a accueilli l'ancien capitaine des Éléphants à son arrivée. A noter que les événements à venir pourront fixer Didier Drogba sur son sort.

Confiant du travail qui se fait pour que Didier Drogba remporte les élections, les membres de son équipe ont fait savoir : « nous n'avons pas de problème de parrainage. Le moment venu, vous verrez ».

lavraieinfo.com

V.Club: Bestine Kazadi reçue par le Conseil suprême

Le Conseil suprême de l'As V. Club a reçu le vendredi 10 juillet, la visite de la nouvelle présidente élue à la tête de la coordination de cette formation, Me Bestine Kazadi Ditabala. Selon Sabin Mashini, le porte-parole de cette structure des sages du club kinois, il était question pour elle de présenter ses civilités à leur

organe.

« Nous avons reçu la nouvelle présidente de la coordination, à sa demande, parce que quand nous l'avons élu, elle n'était pas au pays. Nous l'avons accueilli et très bien accueilli. Une bonne complicité positive qui aura entre le conseil suprême et la coordination. Quand

nous l'avons reçu, elle nous a dit qu'elle est venue juste pour nous saluer, nous remercier et reconnaître notre organe étant que des sages de l'équipe. Nous avons pris acte de tout cela, nous avons été très content. Notre président lui a souhaité la bienvenue dans notre équipe en tant que dirigeante. Nous lui avons promulgué quelques conseils, mais nous allons tout formaliser après la remise et reprise qui est prévue pour mardi ou mercredi prochain. C'est après cela qu'elle sera intronisée officiellement et que nous pourrions lui faire des propositions concrètes », a-t-il indiqué.

Depuis son retour à Kinshasa, Bestine Kazadi Ditabala ne cesse de tenir un discours rassembleur et qu'elle veut que V.Club devienne une société sportive autonome pour nouer des partenariats afin de générer des fonds qui lui permettront d'avoir les moyens de sa politique.

« Ce que nous avons retenu dans son discours que nous allons travailler en équipe. Aucun vclubien ne sera exclu, cela a toujours été notre bataille et elle veut faire de V.Club une business-team c'est-à-dire finir cette histoire de gérer traditionnellement l'équipe en sortant chaque fois de l'argent des poches des individus. Il faudra maintenant que V.Club fasse que les ressources propre proviennent du club », ajoute-t-il.

Bestine Kazadi est la fille du feu Pierre Kazadi Tshishishi, ancien président du conseil suprême de cette formation et qui fut parmi les grands financiers. Ce sera pour la toute première fois qu'une dame va diriger l'une des grandes équipes du pays.

Fiston MOKILI

Lionel Messi accroche un record de Thierry Henry

Le FC Barcelone se rendait ce samedi sur la pelouse de Valladolid. Ce match a vu Lionel Messi lancer les siens sur la voie du succès en offrant la balle de 1-0 à Arturo Vidal. Cette passe décisive avait une signification particulière puisqu'il s'agissait de sa 20^e cette saison.

Jusqu'à-là, Messi n'avait encore jamais mis 20 passes décisives lors d'une seule saison de Liga. Le sextuple Ballon d'Or a donc atteint ce total symbolique, et en comptant de surcroît 22 buts inscrits. Un joli « doublé

» que seul un joueur avait réussi dans les grands championnats européens durant le siècle en cours.

Le seul à avoir signé pareille performance auparavant c'est Thierry Henry. L'attaquant français avait claqué 24 réalisations et délivré 20 passes décisives lors de l'exercice 2002/03 de la Premier League. Il évoluait à l'époque encore sous le maillot d'Arsenal. Pour rappel, le duo a joué ensemble pendant trois saisons du côté du Nou Camp (2007-2010).

Real Madrid : rupture consommée entre Zidane et James Rodriguez

Avec seulement 08 apparitions cette saison en Liga, le milieu offensif colombien passe sans doute l'un des pires moments de sa carrière. C'est ce qu'il a d'ailleurs indiqué en laissant entendre au micro des journalistes de Gol Caracol lors d'un entretien : « On ne sait pas ce qu'il se passera à l'avenir, mais s'ils me donnent le choix, je choisirais un club où je pourrais montrer ce que je sais faire ».

De son côté, l'entraîneur du club madrilène ne semble plus miser sur James Rodriguez dans ses plans. « Je pense que Benzema est juste épuisé. Il n'y a rien de

grave selon moi. James ? Je ne suis pas sûr qu'il jouera encore au Real Madrid », a indiqué Zidane. Cette position du technicien français serait due au fait que le milieu offensif colombien aurait eu une conversation tendue en face à face avec l'actuel coach du Real Madrid, au cours de laquelle, la relation a fini par se dégrader définitivement entre les deux hommes. Selon le quotidien espagnol, James Rodriguez a refusé de se rendre à Bilbao. Du coup, Zinedine Zidane l'aurait définitivement retiré des plans de l'équipe avec le match face à Alavés.

Non au hold up du FCC à la CENI et au parlement

Lamuka : Marche choc ce matin !

Le gouverneur de la ville de Kinshasa n'a pas accédé à la demande des leaders de la plateforme Lamuka de déferler dans les rues des grandes agglomérations du pays en protestation de la mise sous tutelle de la magistrature et de la mise en berne de l'indépendance de la Ceni. Gentiny Ngobila a, dans une correspondance épistolaire, refusé de prendre acte de la manifestation programmée ce jour. « La manifestation que vous comptez organiser ce lundi 13 juillet 2020 va à l'encontre de ces mesures aussi, je ne saurais prendre acte de votre demande », a dit Gentiny Ngobila Mbaka. L'autorité urbaine évoque les mesures consécutives à l'état d'urgence décrété par le Chef de l'Etat en raison de l'épidémie à coronavirus, pour justifier son refus.

On sait que l'une des articulations de ces mesures interdit tout rassemblement de plus de 20 personnes afin de barrer la route à la propagation de la pandémie qui a affecté aujourd'hui plus de 8000 personnes. En dépit de l'« interdiction », les leaders de Lamuka n'ont pas donné une consigne contraire, main-

tenant, de facto, la tenue de la manifestation ce matin dans la capitale et dans beaucoup d'autres agglomérations de la République.

Comme pour la marche de l'Udps du 9 juillet, le face à face manifestants – policiers est inévitable. Pour quelle conséquence ? Il n'est pas exclu que le bilan soit plus déplorable ce jour, d'autant que les autorités publiques entreprendront de verrouiller les principales artères de la capitale, alors que la police se montrerait plus ferme encore. Chaque partie a encore frais en la mémoire le douloureux souvenir du bilan macabre de la dernière manifestation signée Udps. Au regard de l'importance de l'enjeu – sauver les avancées démocratiques – il est fort à parier que la foule de ce matin sera plus compacte encore. Déjà, hier soir des caravanes de sensibilisation et de mobilisation se sont déployées dans les centres de concentration – comme Super Lemba – avec les drapelets du MLC.

A moins pour la police d'étouffer dans l'œuf les déplacements vers les centres de jonction.

Pprd, seul contre la démocratie

En riposte aux deux premières marches, le Pprd programme une descente dans les rues demain mardi 14 juillet. Question de soutenir les institutions publiques (mises en danger par les autres partis politiques ?). Depuis un certain temps, on le sait, les cadres du Fcc, dilués dans le Pprd, dénoncent les attaques contre le Palais du peuple abritant le siège du parlement. Soit. Il reste cependant une question tendant à savoir l'intérêt de soutenir des propositions de loi liberticides, en ce qu'elles tendent à noyer l'indépendance de la magistrature ? Une institution que le gouvernement et le parlement tiennent à assujettir pour des raisons innovées, mais faciles à saisir.

Surprenant donc de voir le Pprd prendre le contre-pied des marches organisées dans le seul but de préserver la bonne marche des institutions de la République et de préserver les acquis démocratiques matérialisés, notamment dans le procès des 100 jours. Le pari est bien risqué, et l'on peut parier sur le fait que la mobilisation pour une pantalonnade

du genre ne saurait s'effectuer que sur fond d'espèces sonnantes et trébuchantes !

LR

D'un tweet

Moise Katumbi
@moise_katumbi

Je condamne les tueries lors des manifestations à #Kinshasa & #Lubumbashi ! Condoléances aux proches des victimes. Les forces de l'ordre doivent encadrer & sécuriser. Ce lundi 13 juillet, nous marcherons aussi, pacifiquement & en respectant les gestes barrières. Soyons nombreux !

Jean Pierre Bemba
@bembajp

Mobilisons-nous massivement le Lundi 13 juillet 2020. Nous marcherons pacifiquement pour dire NON aux manœuvres frauduleuses, revendiquer nos droits et le changement dans notre pays. #avecDieunousvaincrons

MARTIN FAYULU a retweeté
Coalition Lamuka
@coalitionlamuka

Rejoignez-nous dans la rue ce lundi 13 juillet pour faire en sorte que le peuple congolais recouvre sa souveraineté. #RDC

Le Haut Commandement militaire réitère sa loyauté envers Félix Tshisekedi

Les Forces de l'armée Congolaise ont réaffirmé leur loyauté au chef de l'Etat en tant que commandant suprême de l'armée congolaise. Le Haut Commandement militaire l'a affirmé ce samedi 11 juillet 2020 lors d'une réunion avec le président Tshisekedi élargie aux commandants régions et des secteurs opérationnels de l'ensemble du pays.

Par ailleurs, les FARDC se sont engagées à en finir avec les groupes négatifs qui mettent en péril l'intégrité territoriale. Le Chef d'état-major général des FARDC, le général d'armée Célestin Mbala Musiense, était entouré à cette réunion des Officiers généraux, et des officiers supérieurs des régions militaires de l'armée nationale. Les hauts gradés militaires ont assuré le Chef de l'Etat qu'ils sont totalement dévoués au service du Peuple Congolais et à la cause du Congo, des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des règles d'engagement dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes.

Dans leur déclaration, les FARDC promettent au chef de l'Etat, « d'exécuter scrupuleusement et cor-



Le président Felix Tshisekedi entouré du Haut commandement militaire des FARDC lors de la réunion du 11/07/20 au Palais de la Nation/Photo presse présidentielle

rectement toutes vos instructions en vue d'éteindre tous les foyers d'incendie et de neutraliser de manière définitive toutes les forces négatives, auteurs de l'insécurité à travers l'ensemble du territoire national de manière à produire la paix, facteur essentiel pour garantir les investisse-

ments, producteurs des richesses et du développement de notre pays », a indiqué le Général Léon Kasonga, porte-parole des FARDC

La déclaration est intervenue après la présentation par le Chef d'Etat-major général des FARDC Célestin Mbala Musiense de la situation

sécuritaire du pays et la causerie morale du Chef de l'Etat.

Au cours de cette même réunion, le porte-parole des FARDC, Léon Richard Kasonga a lu l'acte d'engagement de loyauté dans lequel les Officiers généraux, Supérieurs et subalternes, sous-officiers et Hommes de troupes restent résolument engagés à ne jamais trahir le Congo, conformément à leur serment car les FARDC sont « le ciment de l'unité nationale. » Ce serment, a-t-il poursuivi, traduit également leur détermination à servir la Patrie dans la discipline, avec abnégation et circonspection.

Les Officiers généraux, supérieurs et hommes de troupes ont réitéré toute leur fidélité à l'Autorité Suprême ainsi que leur indéfectible attachement à son auguste personne pour matérialiser sa vision de faire des FARDC une armée réellement nationale, professionnelle et moderne.

C'est pour la deuxième fois que le Chef de l'Etat Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo reçoit le Haut Commandement militaire. La première réunion avait eu lieu en février 2019.